II

A PROPOS D'UNE INSCRIPTION REDÉCOUVERTE AU LOUVRE : REMARQUES SUR LA TRADITION RELATIVE A MÉZENCE

par DOMINIQUE BRIQUEL

Professeur à l'Université de Dijon
2, boul. Gabriel, 21100 Dijon

SOMMAIRE. — *Le nom de* **Mézence** *n'était jusqu'à présent connu que par la tradition littéraire. Mais une inscription de* **Caeré** *du deuxième quart du VII^e^ siècle av. J.-C., récemment retrouvée dans les réserves du* **Musée du Louvre**, *nous fait connaître un* Laucie Mezentie, *soit Lucius Mézence : ce nom était celui d'une famille de Caeré de cette époque. Cette donnée, additionnée à la découverte du « tombeau d'Énée » à Lavinium, qui remonte au milieu du VII^e^ siècle, amène à penser que la* **tradition** *sur les luttes d'Énée et de Mézence a* **transposé** *le souvenir d'***événements** *de cette époque.*

EPITOME. — *Nomen Mezentii adhuc solum ab antiquis scriptoribus notum erat. Nuper autem inscriptio, in agro Caeretano quondam reperta, ad secundum quartum septimi a. C. saeculi pertinens, Parisiis in museo lecta est, quae nomen alicuius Lucii Mezentii praebet : unde apparet gentem Mezentiam tunc in illa urbe uixisse. Quod nouum documentum, cui addi potest « sepulcrum Aeneae » ad Lauinium effossum, quod ad eamdem fere aetatem pertinet, ostendit illa quae de bello inter Aeneam et Mezentium apud scriptores traduntur rerum illa aetate gestarum quamdam memoriam tenuisse.*

A l'instar des chantiers de fouilles, les réserves des musées recèlent parfois des richesses insoupçonnées : la perspicacité de M^lle^ F. GAULTIER, conservateur au Musée du Louvre, vient de le démontrer une fois de plus. Examinant les objets de la collection étrusque de ce musée, elle s'est en effet avisée, il y a quelques mois, de la présence d'un vase d'*impasto*, du VII^e^ siècle av. J.-C., portant une inscription dont l'existence avait été totalement oubliée depuis que E. POTTIER en avait fait une description sommaire — et fautive — il y a près de 100 ans [1], et qui en particulier n'avait de ce fait pu être incluse dans l'étude que M. LEJEUNE avait donnée en 1958 des inscriptions vasculaires étrusques du Louvre [2].

Sur son invitation, j'ai pu examiner cette inscription. En raison de l'état de conservation médiocre de la surface du vase, elle présente d'indéniables difficultés de lecture. Je crois néanmoins qu'on peut tenir pour assuré que le dessin fourni par E. POTTIER — qui n'aboutissait pas à une lecture cohérente et faisait que l'inscription restait pour lui, selon ses propres termes,

1. Voir *Catalogue des vases antiques de terre cuite, Musée national du Louvre*, Paris, 1899, II, p. 333-334, et surtout *Vases antiques du Louvre*, Paris, 1897, p. 29, avec dessin.

2. Dans *Note sur les vases de terre-cuite avec inscriptions étrusques du Louvre*, dans *S. E.*, 26, 1958, p. 86-101.

« indéchiffrable » — est erroné, et à plus forte raison que l'hypothèse d'un texte osque, qu'il avait empruntée à M. BRÉAL, ne peut être retenue. Il s'agit indiscutablement d'une inscription étrusque, et je m'autoriserai des avis et conseils que M. LEJEUNE, J. HEURGON, R. BLOCH, A. HUS en France, M. PALLOTTINO, M. MARTELLI, M. CRISTOFANI, G. COLONNA en Italie ont eu la bonté de nous donner pour vous présenter ici comme relativement assurée la lecture suivante :

mi Laucies Mezenties

Je ne reviendrai pas sur l'aspect proprement épigraphique de la question, que F. GAULTIER et moi-même avons eu l'honneur de présenter lors d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres le 10 février 1989[3]. Je ne reviendrai pas non plus sur l'interprétation du texte lui-même, qui a été également exposée lors de cette séance à l'Institut : qu'il suffise de rappeler que nous avons affaire à un formulaire banal en étrusque[4], et pour cette raison ne posant pas de problème de compréhension, où le pronom de première personne au cas sujet *mi*, équivalent de *ego*, est suivi d'un nom propre au génitif. Il s'agit d'une marque de possession, dont le sens est « je (suis) à untel, j'(appartiens) à untel ».

En fait tout l'intérêt de ce document réside dans la présence du nom *Laucies Mezenties*, soit du génitif de *Laucie Mezentie* : cette inscription nous révèle le nom d'un Lucius Mezentius, soit d'un Lucius Mézence.

Or c'est la première fois que le nom de Mézence apparaît sur un document épigraphique étrusque, en dehors de la tradition littéraire. Cette inscription, portée sur un vase de qualité fort modeste, vient donc enrichir le groupe — malheureusement restreint — des inscriptions de date ancienne qui nous livrent des noms portés par des personnages connus par la littérature. *Mutatis mutandis* on pourra la comparer à l'inscription étrusque de Véies, du VI^e^ siècle, qui porte le nom d'Aulus Vibenna — ce personnage venu de Vulci à Rome avec son frère Caeles, qu'un fameux passage de Claude, conservé par la Table claudienne de Lyon, donnait pour compagnon à Mastarna, qui devait devenir le roi de Rome Servius Tullius[5] — ou au *lapis Satricanus*, découvert récemment par nos collègues néerlandais, sur lequel apparaît un Publius Valerius qui semble bien être Publius Valerius Publicola, le collègue de Brutus dans le premier collège consulaire[6]. Mais on la comparera sans doute plus exactement aux deux inscriptions de Véies du VI^e^ siècle, qui portent le nom de deux membres de la *gens Tolumnia*, Velθur et Karcuna, appartenant donc à cette famille dont les textes nous faisaient connaître un rejeton ultérieur, Lar Tolumnius, le roi de Véies responsable du massacre des ambassadeurs romains à Fidènes, qui tombera sous les coups de Cornelius Cossus, donnant à celui-ci l'occasion de

3. Voir F. GAULTIER, D. BRIQUEL, *Réexamen d'une inscription des collections du Musée du Louvre : un Mézence à Caeré au VII^e^ siècle av. J.-C.*, dans *C. R. A. I.*, 1989, p. 99-115.

4. Sur ce formulaire en général, L. AGOSTINIANI, *Le « iscrizioni parlanti » dell'Italia antica*, Florence, 1982.

5. Voir *T. L. E.*, 35 ; pour la Table de Lyon, *C. I. L.*, XIII, 1668.

6. Voir la publication collective *Lapis Satricanus, Archeologische Studien van het Nederlands Instituut te Rome, Scripta Minora*, 5, 1980.

remporter — selon la tradition — les secondes dépouilles opimes de l'histoire de Rome[7]. Il n'est en effet pas possible d'affirmer que ce Lucius Mézence que nous fait maintenant connaître l'épigraphie soit le Mézence de la tradition littéraire : on se contentera de dire, plus prudemment mais avec davantage de probabilité, qu'il s'agit d'un autre membre de la même famille.

Mais cela déjà nous apprend beaucoup. F. GAULTIER, ainsi que J. GRAN AYMERICH dans une note qui doit paraître dans la revue *Studi Etruschi*, ont clairement montré que ce vase devait provenir de Caeré et remontait au second quart du VII^e^ siècle — ce qui corrobore les indices que l'on peut tirer de la graphie de l'inscription. Nous avons donc l'attestation assurée d'un Mézence à Caeré à cette époque. Cela nous permet de considérer avec plus de sérénité les propositions de voir dans le personnage de Mézence, tel que le décrivent nos textes, une pure fiction, sans le moindre support historique[8]. Cela nous permet également de disposer enfin d'un point de référence clair pour essayer de cerner ce qui a pu être à la base de l'élaboration d'une figure pour laquelle on a évoqué des faits appartenant aux époques les plus diverses — du XI^e^ siècle au IV^e^ siècle av. J.-C.[9]. Certes, répétons-le, notre Laucie Mezentie du second quart du VII^e^ siècle n'est pas le Mézence de la littérature. Il n'en reste pas moins qu'il garantit l'existence d'une famille de ce nom à Caeré vers cette époque et que, pour essayer de situer chronologiquement la réalité historique que recouvre le Mézence que nous fait connaître la tradition écrite, il ne sera pas raisonnable de trop s'écarter de cette date.

L'émergence inattendue d'un tel document permet donc de reprendre sur des bases renouvelées l'étude d'une partie au moins d'une question sur laquelle bien des grands esprits se sont penchés, et sur laquelle, il n'est pas besoin de le souligner, la bibliographie est immense. Nous ne doutons pas que beaucoup sauront mieux que nous utiliser cette nouvelle donnée, et déterminer ce qu'elle peut nous apporter pour notre connaissance de l'histoire du Latium primitif et celle de l'élaboration de la légende troyenne à travers laquelle les Romains de l'âge classique se représentaient ce passé. En invitant ceux qui sont davantage que nous spécialistes de ces questions — et dont plusieurs sont ici présents — à s'adonner à cette tâche qui n'est assurément pas du ressort d'un seul chercheur, nous voudrions ici, si l'on

7. Voir *T. L. E.*, 36, 38; pour les références à Lar Tolumnius, par exemple Cic., *Phil.*, IX, 3, Liv., IV, 17-8, *D. H.*, XII, 5.

8. Après J. GAGÉ, M. GRAS a rappelé l'affirmation péremptoire de D. RANDALL Mac IVER, *The Etruscans*, Londres, 1924, p. 6 : *Vergil is admittedly writing a romance, his Mezentius of Caere is an invention.* On trouvera une bonne illustration de ce type de position dans R. M. OGILVIE, *A Commentary on Livy, 1-5*, Oxford, 1965, p. 40-41 : Mézence serait la transposition du roi impie de Véies lors de la prise de cette cité par Rome. Voir dans ce sens, mais avec une position bien plus nuancée, car il s'agit d'une influence de ces faits du IV^e^ siècle sur l'évolution d'une légende déjà existante, M. SORDI, *I rapporti romano-ceriti e l'origine della civitas sine suffragio*, Rome, 1960, p. 10-16.

9. Par exemple, évoquant des faits du XI^e^ siècle, F. DELPINO, *Presenza del bronzo finale*, dans *Arch. Class*, 30, 1978, p. 26, et G. COLONNA, *Quali Etruschi a Roma?* dans *Gli Etruschi e Roma, Incontro di studio in onore di M. Pallottino*, Rome, 1979 (1981), p. 158; pour des faits du VI^e^ siècle, J. GAGÉ, *Les traditions « diomédiques »* dans l'*Italie ancienne et quelques-unes des origines de la légende de Mézence*, dans *M. É. F. R. A.*, 84, 1972, p. 781; M. GRAS, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Rome, 1985, p. 454-465; pour des faits du IV^e^ siècle, voir n. 8.

veut à titre d'amorce pour une future discussion, et sous une forme évidemment encore embryonnaire et provisoire, présenter les quelques réflexions que nous inspire cette trouvaille pour ce qui est de l'éventuel fondement historique de la tradition sur Mézence. Et nous voudrions pour cela partir d'un examen interne de cette tradition.

* * *

Le *contemptor deum* Mézence est assurément surtout connu par Virgile. C'est bien sûr Virgile qui en a fait cette figure à la fois repoussante et attachante, ce tyran honni se plaisant à infliger à ses victimes d'odieux supplices, mais que vient en quelque sorte racheter sur la fin l'amour paternel, dont d'une manière imprévue l'intensité se révèle chez lui après la mort de son fils Lausus — lequel dès le départ apparaît comme une sorte d'antithèse à son père : *dignus patriis qui laetior esset/ imperiis et cui pater haud Mezentius esset* [10].

Mais il est clair que nous avons là une construction, une très belle construction certes, où le génie du poète mantouan a imprimé sa marque, mais qui a apporté des modifications sensibles à une légende qui n'est pas une création de l'auteur de l'*Énéide*. Virgile a sensiblement modifié une tradition préexistante.

On a souvent eu tendance à souligner surtout les aspects littéraires de cette reconstruction : ainsi F. A. SULLIVAN parlant de *a Vergilian creation* sur le modèle d'Ajax, J.M. GLEN, y voyant un démarquage de la légende de Polyphème, ou G. THOME, comparant le Mézence virgilien aux personnages de Shakespeare [11]. Une telle perspective n'est pas fausse, bien sûr : mais elle ne doit pas offusquer le fait que le sens de la reconstruction de la tradition à laquelle s'est livré Virgile est surtout idéologique.

D. MUSTI a bien mis en relief le débat intense qui s'est engagé à l'époque augustéenne autour de la question de l'apport étrusque à la formation de Rome [12]. Faut-il admettre que Rome ait été une *polis Tyrrhènis*? Dans ce débat, dont D. MUSTI a souligné l'importance chez des historiens comme Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, aux positions à bien des égards antithétiques, il est clair que le *vates Etruscus* Virgile [13], originaire de

10. Voir *Aen.*, VII, 653-654 ; et sur les divers points évoqués, VIII, 483-488, X, 904-906.

11. Voir respectivement *Mezentius : a Vergilian Creation*, *Cl. Ph.*, 64, 1969, p. 219-225 (comparant Mézence à l'Ajax d'Homère et de Sophocle, et voyant la source du retournement final dans la vieille tradition sur la réconciliation avec les Latins après la mort de Lausus), *Mezentius and Polyphemus*, dans *A. J. P. h.*, 92, 1971, p. 129-155 (et du même *Mezentius, contemptor deorum*, *Vergilius*, 17, 1971, p. 68-69 : Mézence comme figure inversée d'Auguste), *Gestalt und Funktion des Mezentius bei Vergil*, Francfort-Berne-Las Vegas, 1979, spéc., p. 170.

12. Voir *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, Studi su Livio e Dionigi d'Alicarnasso*, Rome, 1970.

13. Sur les aspects étrusques de Virgile, L. GORDON, *The Family of Vergil*, dans *J. R. S.*, 1934, p. 1-12 ; R. Enking, *Vergilius Maro, vates Etruscus*, dans *M. D. A. I.(R)*, 66, 1959, p. 65-96 ; R. BLOCH, *A propos de l' « Énéide » de Virgile, réflexions et perspectives*, dans *R. É. L.*, 45, 1967, p. 325-342 ; sur la présentation de la Toscane dans l'épopée reste toujours fondamental l'article de J. GAGÉ, les *Étrusques dans l' « Énéide »*, dans *M. É. F. R.*, 40, 1929, p. 115-144 ; voir maintenant aussi J. PERRET, *Énéide, 9-12*, éd. G. Budé, Paris, 1980, p. 198-201.

l'étrusque Mantoue et protégé par le descendant des *Cilnii* qui avaient exercé le pouvoir royal à Arezzo, Mécène [14], ne pouvait rester indifférent. Il est clair qu'il a été un des acteurs importants de cette controverse — comme l'ont en particulier souligné M. SORDI et un groupe de ses élèves dans une étude collective de 1972 [15].

Il convient spécialement d'insister sur le véritable retournement ethnique qu'il opère dans sa présentation de la légende troyenne. Chez lui on peut dire que les Latins sont, avec le reste de l'Italie « italique », dans le camp des ennemis d'Énée tandis que la *fortis Etruria* représente la composante de la péninsule sur laquelle le héros troyen peut s'appuyer. Par rapport aux vues traditionnelles (au moins depuis Caton) où, après un bref heurt initial, les Latins s'allient rapidement à Énée tandis que les Étrusques n'apparaissent qu'à travers Mézence, donc comme alliés des Rutules d'Ardée, comme ennemis [16], le retournement est clair. Et G. COLONNA, prolongeant les remarques de J. HEURGON sur les cippes des Dardaniens de Tunisie [17], a montré que les vues de Virgile s'enracinaient dans une tradition bien ancrée dans la Toscane du nord-est, autour de Cortone et de son héros local qui, après avoir été identifié avec Nanas le Pélasge et avec Nanos-Ulysse, l'a été, au temps où Rome, nouvelle Troie, dominait le vieux monde étrusque, avec Corythos, père de Dardanos [18].

Mais sans doute Mézence était-il une figure trop indiscutablement négative pour qu'il fût envisageable de lui faire subir un pareil retournement. Et dans son cas Virgile a même accentué ce côté négatif hérité de la tradition — puisqu'avant l'*Énéide* il n'est pas dit qu'il fût un tyran, ni qu'il se soit livré à d'horribles supplices — mais sans que cela ait aucune incidence quant à la vision favorable qui est donnée des Étrusques dans leur ensemble : il n'est plus qu'un despote cruel, rejeté par son peuple, resté lui profondément sain, et qui, après l'avoir chassé, le poursuit d'une haine bien légitime [19].

Il y a là plus qu'une échappatoire commode pour sauvegarder l'image de l'Étrurie tout en respectant la vision traditionnelle de Mézence. Mézence en vient à jouer le rôle d'une sorte de bouc émissaire de ce qu'on peut reprocher aux Étrusques. Il est un tyran cruel, du genre de Tarquin le Superbe (qui comme Mézence aurait été un innovateur en matière de supplices) [20] : mais les Cérites, le chassant comme l'ont fait les Romains pour le

14. On ne doit cependant pas croire que Mécène ait imposé une vision systématiquement pro-étrusque du passé de Rome aux poètes de son cercle. Voir nos remarques sur l'attitude d'Horace à l'égard de l'Étrurie dans notre article *L'Italie d'Horace*, dans *Présence d'Horace, Caesarodunum*, 33 bis, 1988, p. 41-50.

15. Voir *L'integrazione dell'Italia nello stato romano attraverso la poesia e la cultura proteaugustea*, dans *C. I. S. A.*, I, 1972, p. 146-175, spéc. 151-161.

16. Nous ne tenons pas compte ici des stades primitifs de la légende, sensibles notamment à travers Lycophron, où Énée était également fortement lié à l'ensemble étrusque.

17. Voir respectivement *Virgilio, Cortona e la leggenda etrusca di Dardano*, dans *Arch. Class.*, 32, 1980, p. 1-15, et *Les Dardaniens en Afrique*, dans *R. É. L.*, 42, 1969, p. 284-294 (ainsi que *Inscriptions étrusques de Tunisie*, dans *C. R. A. I.*, 1969, p. 526-551).

18. Sur cette question, voir notre ouvrage *Les Pélasges en Italie*, Rome, 1984, p. 158-167.

19. Virgile insiste plusieurs fois sur ce rejet et cette haine : VIII, 494-495 : *ergo omnis furiis surrexit Etruria iustis, regem ad supplicium praesenti Marte reposcunt* ; 501 : *merita accendit Mezentius ira* ; X, 692 : *odiisque uiro telisque frequentibus instant* ; 714 : *iustae quibus est Mezentius irae*.

20. Sur les supplices infligés par Tarquin le Superbe aux Romains, déjà Cassius Hemina, *H. R. R.*,

Superbe, savent eux aussi rompre avec un passé honni. Et surtout on sait d'où vient le supplice que décrit Virgile : une longue tradition [21], remontant à Aristote [22], et qu'il a dû recueillir dans l'*Hortensius* de Cicéron [23], l'attribuait aux pirates étrusques [24]. Rapportant donc au seul Mézence ce qui rentrait dans la vieille polémique des Grecs contre les pirates tyrrhéniens [25], Virgile exorcisait ainsi un des griefs les plus ressassés à l'égard du monde toscan, il lavait les Étrusques d'une accusation qui leur était traditionnellement portée [26]. Désormais les Étrusques ne sont plus des pirates cruels qui infligent d'odieux traitements à leurs prisonniers grecs ; ils sont au contraire eux-mêmes les victimes de cet horrible supplice, et le coupable unique est le *contemptor deum* Mézence. Ce retournement est d'autant plus notable qu'il s'applique à la ville de Caeré. Or celle-ci avait été particulièrement visée par le grief de piraterie — notamment dans la polémique née autour des entreprises de Denys de Syracuse [27] — et le thème avait dû être repris dans le cadre des accusations réciproques des Cérites et des Romains après la « punition » de la cité, dont on retrouve l'écho chez Strabon [28]. Virgile s'associe ainsi naturellement au point de vue cérite que l'on perçoit chez le géographe.

La présentation de Mézence chez Virgile apparaît transformée par rapport à la tradition plus ancienne. Il est donc difficile de se fonder sur elle — du moins en ce qui concerne ses traits spécifiques — pour en tirer des in-

fr. 15 = Serv., *ad* Verg., *ad* Verg., *Aen.*, XII, 603 ; pour d'autres références F. Schachermeyr, *R. E.* , IV A, 1931, c. 2382.

21. Voir *Aen.*, VIII, 485-488. Ce type de supplice est évoqué par Val. Max., IX, 2, 10, Serv., *ad* Verg., *Aen.*, VIII, 479, *Vita Macrini*, 12, Clem. Alex., *Protrept.*, 1, 7, 4. Il est surtout décrit par Arstt., *Protrept.*, fr. 60 Rose = Iambl., *Protrept.*, 8, et Cic., *Hortensius*, fr. 90 Baiter = Aug., *In Iulian.*, 4, 15-78. Sur cette question, J. CARCOPINO, *Sources empruntées par Virgile dans la description des supplices inventés par Mézence, roi de Caeré*, dans *B. S. A. F.* 1927, p. 211-212, et maintenant M. GRAS, *op. cit*, à n. 9, p. 446-449.

22. L'allusion sert chez Aristote à illustrer le thème philosophique de l'âme pourrissant au contact du corps. Voir J. BRUNSCHWIG, *Aristote et les pirates tyrrhéniens*, dans *R. Ph. Fr. et Étr.*, 152, 1963, p. 171-190. L'hypothèse de M. RUCH, *L'Hortensius de Cicéron*, Paris, 1958, p. 156, faisant remonter l'anecdote à Philolaos, philosophe pythagoricien du V^e^ siècle (cf. fr. 14), ne s'impose pas, la présentation pythagoricienne (corps tombeau de l'âme) étant quelque peu différente (voir A. GRILLI, *Cicerone e l'Eudemo*, dans *P. P.*, 83, 1962, p. 114). Le détail semble donc dû en propre à Aristote, qui connaissait bien le rôle des Étrusques, alliés de Carthage, dans les mers occidentales (cf. *Polit.*, 3, 9, 6-7, 1280 b).

23. Sur cette question, M. GRAS, *op. cit.*, à n. 9, p. 449. Cicéron emploie l'exemple dans le même contexte philosophique qu'Aristote.

24. Il nous paraît difficile de faire de ce supplice un acte de piété religieuse comme le suggère P. T. EDEN, *The Etruscans in the Aeneid*, dans *P. V. S.*, 4, 1964-1965, p. 31-40 ; on n'a nulle trace de l'existence en Étrurie d'une pratique rituelle de ce type. Tout au plus peut-on éventuellement envisager que cette anecdote soit née de l'incompréhension des pratiques étrusques de sacrifices dits « humains », destinés à transformer les morts en *dii animales*, tels que les prévoyaient les *libri Acheruntici* (dont on ne sait d'ailleurs pas s'ils existaient déjà à l'époque d'Aristote). Sur cette question, voir notre article *Regards étrusques sur l'au-delà*, dans *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain*, sous la direction de F. Hinard, Caen, 1985 (1987), p. 263-278.

25. Sur la question, on pourra maintenant se reporter à M. GUIFFRIDA IENTILE, *La pirateria tirrenica*, Rome, 1983.

26. *Ibid.*

27. Sur cette question, voir *Les Pélages en Italie*, p. 176-182, 196-204.

28. Cf. *Str.*, V, 2, 3 (226) ; sur l'origine cérite de cette notice, au moins pour une part, voir plus loin n. 32.

dices quant à la figure historique réelle que l'on peut envisager de vouloir rechercher derrière le personnage [29]. Aussi ne serions-nous pas trop porté, dans une telle quête d'une réalité sous-jacente, à privilégier le fait que, dans l'*Énéide*, il inflige des châtiments cruels à ses prisonniers, ni qu'il se voit chasser de Caeré par une *stasis* de ses compatriotes, ce qu'a fait récemment M. GRAS, établissant un lien entre le Mézence légendaire et les événements que l'on entrevoit pour Caeré autour de l'époque de la bataille d'Alalia [30] — où, effectivement, comme il l'a justement suggéré, on peut penser que la victoire sur les Phocéens (et la lapidation subséquente des prisonniers) a été suivie d'une éviction des dirigeants d'alors, et l'établissement d'un nouveau régime, perceptible à travers la figure de Thefarie Velianas [31].

Nous ne voulons pas dire par là qu'il nous semble illégitime de penser que l'idée de l'éviction de ce roi de Caeré dans l'*Énéide* soit liée au souvenir d'événements réels, et alors pourquoi pas à ces événements du VI^e^ siècle que nous entrevoyons. Néanmoins, comme il s'agit d'une réfection sur ce point de la légende préexistante, nous y verrions plutôt l'utilisation par Virgile de données qu'il pouvait par ailleurs connaître sur l'histoire de Caeré [32] — et qui ne concernaient alors pas nécessairement un personnage du nom de Mézence — pour modifier une tradition dont le véritable noyau historique serait à chercher ailleurs, et non plus obligatoirement au VI^e^ siècle.

* * *

Il est certain de toute façon que Virgile modifie sensiblement la légende sur d'autres points. Le *contemptor deum* ne se voit plus reprocher ce qui était le grief traditionnel à son égard : d'avoir prétendu se faire attribuer les prémices du vin du Latium, que les Latins vainqueurs devaient consacrer à Jupiter, instituant ainsi les Vinalia [33]. Et il périt dans l'*Énéide* sous les coups d'Énée alors que les autres récits (du moins quand ils ne sont pas suspects d'influence virgilienne) [34], quand ils le font tomber au cours d'un combat, lui donnent comme adversaire Ascagne, et que dans le cadre de la lutte entre Mézence et Énée, c'est plutôt le héros troyen qui disparaît : c'est unanimement au cours d'une bataille contre les forces réunies des Rutules et

29. Dans ce sens justes remarques de D. MUSTI, *Etruria e Lazio arcaico nella tradizione (Demarato, Tarquinio, Mezenzio)*, dans *Etruria e Lazio arcaico*, Rome, p. 151-472.

30. Voir *op. cit.* à n. 9, p. 425-472.

31. On pourrait aussi penser à d'autres périodes de bouleversements au moins probables : ainsi la tyrannie de Thefarie Velianas semble avoir été suivie d'une restauration de formes plus « républicaines », comme le suggère la différence nette à Pyrgi entre le temple B (dédié par ce « roi sur Caeré ») et le temple A (voir G. COLONNA, dans *Santuari d'Etruria*, Milan, 1985, p. 127-130).

32. Sur l'existence de traditions vivantes à Caeré, perceptibles notamment à travers la notice de Strabon, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 180-182 (et déjà J. BAYET, *Tite-Live*, éd. Guillaume Budé, Paris, 1964, p. 169; M. SORDI, *op. cit.*, à n. 8, p. 48-49).

33. Sur cette tradition et ses diverses formes, nous pouvons renvoyer à R. SCHILLING, *La religion romaine de Vénus*, Rome, 1954, p. 101-114; elle apparaît déjà chez Caton, *H. R. R.*, fr. 12 = MACR., *S.*, III, 5, 10.

34. Sur ce point, voir plus loin n. 47.

de Mézence qu'Énée termine son existence terrestre[35] — après avoir lui-même éliminé Turnus[36].

Mézence est en effet un personnage ancien dans la geste d'Énée, et au rôle relativement bien déterminé. On peut peut-être partager l'avis de R. M. OGILVIE[37], qu'il est un élément adventice dans cette légende, qui n'aurait connu primitivement que Turnus et Énée, les Rutules et les Lavinates : il convient au moins de reconnaître que dès que nous percevons un peu clairement les détails de la légende, avec Caton[38], Mézence en est une figure importante, avec les traits essentiels qui seront les siens par la suite (en dehors de Virgile) — soit une intervention seconde, après une première défaite de Turnus contre Énée, mais se marquant par la disparition d'Énée, et une continuation de la lutte au niveau d'Ascagne, avec ce thème spécifique qui porte l'amorce de la conception du *contemptor deum*, la réclamation sur le vin.

Nous avons inséré d'emblée Mézence dans cette forme on peut dire classique de la légende d'Énée, qui est centrée sur Lavinium et sur le thème du roi Latinus, qui accueille le héros et ses compagnons troyens, lui donne en mariage sa fille Lavinia, laquelle donnera son nom à la cité qu'il va fonder, tandis que son père laissera le sien au nouveau peuple formé par la fusion des Troyens et de ses propres sujets, jusque-là dénommés Aborigènes. Mais c'est qu'il nous paraît difficile de retrouver Mézence dans d'autres formes de la légende troyenne, éventuellement plus anciennes, et centrées sur d'autres sites latins.

A. GRANDAZZI a il est vrai récemment attiré l'attention[39] sur un lemme de Festus[40], trop souvent négligé, où Mézence est mis en relation non avec Lavinium, mais avec Albe : Latinus y est présenté comme disparaissant au cours de la bataille contre Mézence, roi de Caeré, et devenant alors Jupiter Latiaris, soit le Jupiter du grand sanctuaire albain de la fédération des trente peuples latins. Aurions-nous là la trace d'une forme albaine, et non plus lavinate de la tradition ?

Cette forme de légende est assurément intéressante. On y notera avec A. GRANDAZZI qu'Énée n'y est pas mentionné, alors que Latinus semble en

35. Telle est la tradition catonienne, dans l'ensemble des fragments (et donc quelle que soit la présentation qui est faite des rapports entre Énée et Latinus), soit *H. R. R.*, fr. 9 a = Serv., *ad* Verg., *Aen.*, I, 267, 10 = *id.*, III, 620, et IX, 748, et 11 = VI, 670. Sur la préférence raisonnable à accorder à la version du fr. 11 pour la question des rapports entre Latinus et Énée, voir J.-C. RICHARD, *Ennemis ou alliés, les Troyens et les Aborigènes dans les « Origines » de Caton*, dans *Hommages à R. Schilling*, Paris, 1983, p. 403-412, reprenant la position de J. PERRET *Les origines de la légende troyenne de Rome*, Paris, 1942, p. 526-531.

36. Le silence de Liv., 1, 2, 3, quant à la victoire d'Énée sur Turnus peut tenir sans plus à la brièveté — évidente — de son récit. Quant à la forme de la disparition d'Énée, on sait qu'elle se conforme à un type de passage d'une existence terrestre à une existence divine qui paraît traditionnel dans le Latium — et est attesté pour Romulus (et aussi Latinus, voir plus loin). Seul Cornelius Sisenna a peut-être conservé la trace d'une mort au combat d'Énée (si c'est bien à lui que se rapporte le *iuxtim Numicium flumen obtruncatur* de *H. R. R.*, fr. 3 = Non., *s. v. iuxtim*, p. 127) : mais chez cet auteur de l'époque syllanienne (et qui n'appartient donc pas aux stades les plus anciens de la tradition) une rationalisation n'est pas exclue.

37. Voir *loc. cit.* à n. 8.

38. Voir *H. R. R.*, fr. 9 à 12 (et *supra* n. 35).

39. Voir *Le roi Latinus, analyse d'une figure légendaire*, dans *C. R. A. I.*, 1988, p. 481-95.

40. Fest., 212 L. *s. v. oscillantes*.

occuper la place — alors que dans la tradition catonienne il périt auparavant, lors de la première guerre contre Turnus, avant l'intervention de Mézence. Il disparaît comme ailleurs Énée au cours de cette lutte, et connaît le même sort — disparition sans laisser de traces, selon ce qui semble être un ancien mode de divinisation latin, attesté pour au moins une des versions de la fin de Romulus [41]. Il est promu au rang de Jupiter Latiaris, comme Énée l'est à celui de Pater Indiges, parfois même de Jupiter Indiges [42].

Faut-il cependant conclure que nous avons affaire à une forme ancienne de la légende, éventuellement même antérieure à l'intrusion d'Énée dans la geste de Latinus et de Mézence, que nous aurait exceptionnellement conservée l'antiquaire augustéen Cornificius Longus à qui paraît dû l'ensemble de la notice [43] ? Nous serions prudent avant d'aller jusque-là. Ce qui intéresse l'auteur du *De etymis deorum* est un détail rituel : le rite des balançoires [44], inséré dans la célébration des *Feriae Latinae* au sanctuaire de Jupiter Latiaris, qu'il met en relation avec cette disparition de Latinus. Son but n'est pas de raconter la légende dans tous ses détails : il a pu omettre des points qui n'intéressaient pas directement son étiologie — comme aussi bien le rôle d'Énée, lié à Jupiter Indiges, non au Jupiter Latiaris, à Lavinium, non à Albe.

La prudence nous paraît ici d'autant plus nécessaire que les scholies de Bobbio au *Pro Plancio* de Cicéron semblent avoir conservé la forme de l'*aition* chez Varron, et donc antérieure à Cornificius [45] : or là il est question de la disparition d'Énée aussi bien que de celle de Latinus, et le rite est mis en relation avec les deux héros. Il nous semble assez probable que l'érudit augustéen n'ait fait que reprendre, à la fois en la simplifiant (par la suppression d'Énée) et en la rendant plus satisfaisante dans un contexte albain (Latinus fournissant une explication pour le Jupiter Latiaris, alors qu'Énée ne le pouvait pas, étant trop lié au sanctuaire du Numicius et à l'Indiges). Mais il n'y aurait guère derrière tout cela qu'extension, assurément secondaire, au cas de Latinus, de ce qui était affirmé dans la légende classique pour Énée [46].

* * *

Aussi préférerions-nous nous en tenir à ce qui est vraiment assuré : le rôle de Mézence dans le cadre de la forme classique, lavinate, de la légende d'Énée et de Latinus.

41. Voir *supra* n. 36.

42. Sur ce point, voir B. LIOU-GILLE, *Cultes « héroïques » romains*, Paris, 1980, p. 97-99, avec discussion.

43. La notice commence par *oscillantes, ut ait Cornificius*. Sur le personnage, G. WISSOWA, *R. E.*, IV, 1906, c. 1630-1.

44. Sur ce type de pratique, voir J.-L. VOISIN, *Pendus, crucifiés, « oscilla » dans la Rome païenne*, dans *Latomus*, 38, 1979, p. 446-448, avec bibliographie n. 15.

45. Voir Schol. Bob., *ad* Cic., *Pro Pl.*, 23 ; sur l'origine varronnienne de l'étiologie, P. HILDEBRANDT, éd. Teubner, Leipzig, 1907, p. 129 ; T. STANGL, *Ciceronis orationum scholiastae*, Vienne-Leipzig, 1912, p. 154.

46. On a un autre type de développement, sans doute tardif, dans la *breuis expositio ad* Verg.,

Or il nous semble qu'une particularité concernant le personnage mérite de retenir l'attention. Certes la version virgilienne n'est pas isolée en ce qui concerne le sort qui est promis au roi étrusque. Même si ce n'est pas — sinon dans des variantes susceptibles de se ressentir de l'influence virgilienne [47] — sous les coups d'Énée que Mézence périt, il n'en tombe pas moins dans une bonne partie de nos sources au combat, abattu par le fils d'Énée, Ascagne. Et c'est déjà la version de notre premier témoin de la légende, Caton [48].

Cependant ce n'est pas le seul type de conclusion que connaît l'intervention de Mézence dans notre documentation. Comme le souligne J.-C. RICHARD [49], une partie des sources lui assigne un destin tout différent : après une défaite devant Ascagne il conclut la paix, voire une alliance avec les Latins, et apparemment continue à régner tranquillement sur Caeré. Or cette version n'est pas à négliger. Si les courtes allusions à la légende qu'on trouve chez Varron, cité par Pline, dans les *Fastes* de Préneste, chez Festus dans sa notice *Vinalia*, Appien, Justin et même Zonaras [50] ne permettent pas de décider quel sort final ces auteurs réservent au roi étrusque, il est remarquable que Tite-Live et Denys d'Halicarnasse s'accordent pour lui attribuer un destin de ce genre [51]. « *Fusis Etruscis (non)... mouere arma aut Mezentius Etruscique aut ulli alii accolae ausi sunt. Pax ita conuenerat ut Etruscis Latinisque fluuius Albula, quem nunc Tiberim uocant, finis esset.* » dit l'historien latin. Et le grec : Μεσέντιος... ἔπεμψε κήρυκας εἰς τὸ Λαουίνιον περὶ φιλίας διαλεξομένους... καὶ τὸν ἀπὸ τοῦδε χρόνον ἅπαντα διαλυσάμενος τὴν ἔχθραν πρὸς τοὺς Λατίνους βέβαιος φίλος ἦν. C'est également la version qui figure dans cette source importante qu'est l'*Origo Gentis Romanae*, rapportée à l'annaliste A. Postumius Albinus — qui appartient encore à une génération ancienne des historiographes romains (il fut consul en 151), et à Lucius Caesar dans son ouvrage sur l'art augural : *is postea per legatos amicitiam societatemque Latinorum impetrauit* [52]. Nous avouerons même dans ce dernier cas hésiter à suivre la suggestion de J.-C. RICHARD et à rétablir à la suite, à cause du *ob insignem uirtutem*, l'existence chez L. Caesar de l'autre version. Cette précision nous paraît s'expliquer suffisamment par la victoire sur Lausus et la conclusion de la paix.

Georg., II, 389, où Latinus disparaît parce qu'il s'est pendu — ce qui donne l'exemple de ce genre de mort. Sur ces textes, J. CARCOPINO, *Virgile et les origines d'Ostie*, Paris, 1968, p. 337-339 (qui situe ces textes dans un cadre lavinate).

47. Ov., *F.*, IV, 879-895 (qui reprend la tradition sur les Vinalia, l'applique à la guerre entre Énée et Turnus et Mézence, et y fait périr Mézence) ; il en va de même pour Plut., *Q. R.*, 45 (qui ne parle pas de Turnus), mais l'expression reste plus vague (μετὰ τὸ νικῆσαι) ; également expression ambiguë chez Dion Cassius (Tzetz., *ad* Lyc., 1232) — νικᾷ τελέως — mais qui situe les faits au temps d'Ascagne.

48. Voir n. 35.

49. Voir *Sur une triple étiologie du nom Iulus*, dans *R. É. L.*, 61, 1983, p. 110, *Origo gentis Romanae*, éd. Guillaume Budé, Paris, 1983, p. 159, n. 10.

50. Cf. Varr., *ap.* Pl., XIV, 14, 88, *C. I. L.*, I², p. 316, *ad* IX *Kal. Mai.*, Fest., 322 L, App., *Reg.*, 1, 1 (avec frag. Byz.), Iust., 43, 10, Zon., 7, 1 (dont le récit avec le siège subi par Ascagne et la sortie nocturne se rattache cependant à la tradition de Denys).

51. Respectivement Liv., 1, 3, 4-5, D. H., I, 65, 5.

52. Cf. *O. G. R.*, 15, 4, avec les remarques de J.-C. RICHARD, éd. citée n. 49, p. 158-159, sur la possibilité d'une présence de l'autre version chez L. Caesar (cf. aussi art. *R. É. L.*, p. 110-111). Mais l'auteur note alors justement les difficultés que suscite le *igitur* du texte.

En effet il nous semble qu'il ne faille pas minimiser l'importance de cette version, qui est celle de l'ensemble des historiens auxquels nous pouvons nous référer et dont la présence déjà au niveau de A. Postumius Albinus [53] garantit l'ancienneté. De ce fait elle nous paraît avoir pu s'imposer même à un Lucius Caesar, qui se proclamait descendant d'Ascagne-Iule (quand bien même, comme l'a brillamment montré J.-C. RICHARD, celui-ci se rattachait à Caton sur le point de l'explication du nom du héros, en prolongeant et en développant son type d'interprétation) [54].

Il n'y a certes plus d'élément sûr qui nous permette de remonter au-delà d'Aulus Postumius. Mais que cette forme de la légende paraisse s'être imposée dans le genre annalistique — en dépit du fait que Caton ait offert une version divergente — nous paraît être un indice puissant de ce qu'elle ait déjà figuré sous cette forme chez Fabius Pictor, soit que le premier historien romain ait déjà offert un récit analogue sur ce point à ceux que nous lisons chez Tite-Live, Denys et dans l'*O. G. R.* Nous n'avons sans doute pas de témoignage direct garantissant que Fabius Pictor ait parlé de Mézence, et nous ne pouvons même guère préciser la forme qu'avait chez lui la légende d'Énée [55]. Cependant l'accord unanime des historiens ultérieurs nous semble un argument de poids en faveur de l'idée d'une présence, déjà chez lui, du personnage de Mézence avec le destin qui est le sien chez ces auteurs, à partir de Postumius. Ce serait au contraire Caton qui aurait modifié la tradition, introduisant le thème d'une mise à mort de Mézence par Ascagne [56].

Or cette importance de la forme de légende où Mézence conclut un traité avec les Latins après la disparition d'Énée, donc n'est pas tué au combat, en quelque sorte ne se voit pas punir pour la disparition d'Énée qui est pourtant directement liée à son intervention, ne laisse pas de surprendre. Il est bien étonnant que le patriotisme des Romains, d'habitude si sourcilleux, le sens de l'honneur de leur peuple qui leur faisait masquer

53. J.-C. RICHARD est au reste d'accord sur ce point (*art. cité* n. 49, p. 110).

54. Voir surtout *art. cité* n. 49, p. 117-120.

55. On peut se fonder sur *H. R. R.*, fr. 4 = Syncell., p. 366 Dind., relatif au prodige de la truie aux trente gorets; il est mis chez lui en rapport avec la fondation d'Albe, mais la signification est déjà chronologique, indiquant qu'Albe sera fondée trente ans après une autre cité, qui ne peut être que Lavinium (doutes cependant quant à la valeur de ce témoignage par exemple chez G. DURY-MOYAERS, *Énée et Lavinium*, Bruxelles, 1981, p. 81, dont néanmoins la critique de la localisation albaine du prodige ici nous semble excessive); le nouveau témoignage de l'inscription du gymnase de Tauroménion (G. MANGANARO, *P. P.*, 29, 1974, p. 389-409, et dans A. ALFOLDI, *Römische Frühgeschichte*, Heidelberg, 1976, p. 83-96), parlant du Sicule Lanouios, fondateur de Lanuvium, donné comme compagnon à Énée; et, le plus précis pour le détail de la légende, le fragment latin *H. R. R.*, fr. 1 = Serv., *ad* Verg., *Aen.*, XII, 603, sur le suicide d'Amata.

56. Caton se serait-il ici inspiré d'une tradition qu'il aurait trouvée chez les auteurs épiques, Ennius et Naevius, dont il paraît parfois suivre la version (voir les remarques de J.-C. RICHARD à propos du *Silvicolae homines bellique inermes*, fr. 21 du *Bellum Punicum* = Macr., *S.*, 6, 5, 9, rapproché de *O. G. R.*, 13, 1-2, de probable origine catonienne)? Mais l'existence de Mézence, et même d'un épisode lavinate consistant dans la légende d'Énée chez ces auteurs (qui font du héros troyen le grand-père de Romulus, cf. Serv., *ad* Verg., *Aen.*, I, 273) reste problématique (la mention de la *Laurentis terra* chez Ennius, *ap.* Prisc., *G. L. K.* II, 337, 26, est très générale et n'impose pas vraiment l'existence d'un épisode développé). Sur ce point voir par exemple les positions divergentes de G. DURY-MOYAERS, *op. cit.* à n. 55, p. 74-75 pour Naevius, 82-83 pour Ennius, qui est favorable à une légende de fondation de Lavinium par Énée, J. PERRET, *op. cit.* à n. 35, p. 521, qui pense à un contact d'Énée uniquement avec Albe.

tant de défaites — songeons au silence quasi-total de nos sources (en dehors du seul Tacite) sur la prise de Rome par Porsenna, la déformation des faits liés à l'accession au pouvoir de Servius Tullius, sur lesquels la Table de Lyon jette une lumière bien différente [57] — se soient à ce point accommodés d'une version aussi peu flatteuse pour l'orgueil des ultimes descendants d'Énée. Dans cette forme de légende il est vrai Mézence subit une défaite, où périt son fils Lausus [58]. Mais ce n'est pas lui qui meurt, et il se retire après tout personnellement intact : la conclusion de l'histoire est simplement la fixation de la limite entre Latium et Étrurie au Tibre [59].

On est en droit de trouver cette fin bien peu en accord avec ce qu'on attendrait *a priori* de l'historiographie romaine. Ce qui paraît naturel au contraire, c'est la fin que l'on trouve chez Caton, avec la mort de Mézence, ce responsable au moins indirect de la disparition d'Énée. La mort de Lausus apparaît de ce point de vue comme un pâle succédané de ce qui serait plus normal dans une perspective romaine — celle de Mézence lui-même — et on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un trait imaginé secondairement pour masquer ce qu'il y a de choquant pour des Romains à voir se retirer ainsi, sans punition, le chef étrusque par lequel est venue la disparition du héros troyen [60]...

A plus forte raison est-il tentant d'interpréter la version catonienne elle-même comme une réfection, dans un sens plus acceptable pour un public romain, de la version ancienne, qui aurait été celle n'impliquant pas la mort de Mézence. On ne peut en tout cas pas interpréter cette dernière version comme une réfection de l'autre dans un sens pro-étrusque, gommant la lutte finale du chef cérite et d'Ascagne afin de terminer sur l'image d'une paix heureusement conclue entre Latins et Toscans. Une telle vision peut dans une certaine mesure rendre compte des faits au niveau de Tite-Live, effectivement relativement favorable aux Étrusques [61]. Mais cela est exclu pour un auteur comme Denys, dont l'antiétrusquisme est patent [62]. Et surtout on a affaire ici à un trait qui appartient à l'ensemble de la tradition, qu'il paraît envisageable de faire remonter à Fabius Pictor : une explication par une orientation philo-étrusque est impensable à ce niveau [63].

57. Cf. Tac., *Hist.*, III, 72, 1, *C. I. L.*, XIII, 1668.

58. Il est vrai que Lausus n'apparaît pas dans le récit livien, qui parle simplement de *fusis Etruscis* ; mais sa mort est bien spécifiée, outre bien sûr dans l'*Énéide*, chez Denys (I, 65, 4-5) et dans l'*O. G. R.*, 15, 3 (toujours avec référence à Lucius Caesar et à Aulus Postumius). Il ne doit pas s'agir ici simplement du caractère abrégé du récit livien (voir n. 36) ; l'historien insiste sur l'état de paix existant entre Ascagne, alors qu'il n'est encore qu'un enfant, et les Étrusques — ce qui l'isole du reste de la tradition. On pensera donc plutôt ici à une réfection, dans un sens plus favorable aux Étrusques, de la tradition, gommant la mort de Lausus et privilégiant les bons rapports établis entre Étrusques et Latins ; sur l'orientation relativement pro-étrusque de Tite-Live, voir D. MUSTI, *op. cit.* à n. 12.

59. Cette fonction du récit est bien soulignée en Liv., I, 3, 5.

60. Sur le nom Lausus, W. SCHULZE, *Zur Geschichte der lateinischen Eigennamen*, Berlin, 1904, p. 139 ; ce n'est pas un nom étrusque, et il est très rare en latin ; on peut se demander s'il n'a pas été imaginé comme éponyme de Lavinium/Laurentum : il est mis spécifiquement en relation avec la citadelle de la ville qu'il occupe (*O. G. R.*, 15, 1 ; cf. D. H., I, 65, 3). Y aurait-il à la base une explication du nom Laurentum, alternative à celle par le laurier que suggère Virgile, *Aen.*, VII, 59-63 ?

61. Voir n. 58 ; mais la version de Tite-Live paraît caractérisée par d'autres innovations.

62. Voir D. MUSTI, *op. cit.*, à n. 12.

63. Sur la difficulté cependant à juger de l'attitude de Fabius Pictor par rapport aux Étrusques, D. MUSTI, *op. cit.*, à n. 12, p. 23-29 (avec critique des vues de A. ALFÖDI sur ce point).

* * *

Nous serions donc porté à donner toute son importance au fait que, dans la forme de tradition qui nous semble la plus solidement ancrée, Mézence se retire indemne après la disparition d'Énée. Et nous serions tenté d'interpréter ce fait, aberrant par rapport à ce que l'on attend d'une tradition latine, comme recouvrant un souvenir historique réel — celui d'une incursion dans le Latium (et plus précisément dans la région de Lavinium) d'un chef de la ville étrusque voisine de Caeré, qui se serait opposé à un chef latin — là encore spécialement lié à Lavinium —, lequel aurait péri dans cette guerre, tandis que le chef toscan s'en serait retourné sans autre dommage dans sa cité.

Nous n'avons pas encore parlé de chronologie. Mais c'est ici que nous pouvons revenir à notre inscription du Louvre. Il serait hasardeux, avons-nous dit, de vouloir identifier purement et simplement ce Laucie Mezentie au Mézence de la tradition littéraire[64]. Il n'en est pas moins plausible que le membre de cette *gens* cérite autour duquel s'est élaborée cette tradition littéraire (si on admet, comme nous serions porté à le faire, l'hypothèse d'une référence à une réalité historique)[65] soit à situer à une période au moins voisine de la date de cette inscription — qui est du second quart du VII^e^ siècle.

* * *

Or on peut faire intervenir une autre donnée archéologique, qui nous renvoie également à ce second quart du VII^e^ siècle (ou plus exactement aux environs de 650) : le fameux hérôon dit d'Énée, découvert par F. CASTAGNOLI et P. SOMMELLA au bord du Numicius, et dont la forme première est celle d'une tombe à tumulus de cette époque[66]. Rappelons que l'existence d'un hérôon proprement dit n'est clairement documentée que pour la réfection du IV^e^ siècle, avec la construction d'une *cella* avec *pronaos* qui correspond bien à la description faite par Denys du sanctuaire de Pater Indiges. Mais il est extrêmement important que le défunt enterré en ces lieux semble avoir fait l'objet d'un culte dès le milieu du VI^e^ siècle, avec la déposition dans le caisson d'une *oenochoè* de *bucchero pesante*. C'est dire que dès cette

64. Cette inscription montre que Mézence est un gentilice, non un nom individuel ; mais la tradition littéraire peut fort bien n'avoir retenu que cette partie du nom d'un personnage réel ; à titre de comparaison, on notera que dans une partie des sources le roi de Véies Lar Tolumnius se voit désigné par son seul gentilice (Prop., IV, 10, 23-38, D. H., XII, 5, Plut., *Rom.*, 16, 3, Fest., 204 L).

65. Il est évident qu'une telle réalité historique n'explique que certains aspects de la tradition, et qu'il y a de toute façon des traits purement légendaires. Ainsi on peut considérer que l'étiologie des Vinalia fait jouer à Mézence un rôle qui est celui du voleur d'ambroisie dans la tradition indo-européenne, personnage qui cherche à s'emparer du breuvage destiné aux dieux et en est empêché par un champion qui n'est pas de même nature que les dieux (voir G. DUMÉZIL, *Le festin d'immortalité*, Paris, 1926).

66. La publication la plus précise est celle de P. SOMMELLA, *Heroon di Enea a Lavinium*, dans *R. P. A. A.*, 44, 1971-1972, p. 47-74 ; aussi, du même, *Lavinium, compendio dei documenti archeologici*, dans *P. P.*, 32, 1977, p. 366-368.

époque ancienne — qui est, coïncidence assurément significative, celle de la mise en ordre du sanctuaire des XIII autels[67] — le monument était considéré comme celui d'un personnage essentiel pour l'histoire du groupe humain concerné.

Nous ne voulons pas affirmer que dès cette époque ce tombeau ait été mis en relation avec la figure d'Énée[68]. Puisqu'il s'agit, pour le monument décrit par Denys — qui doit être celui du IV^e^ siècle —, avant tout d'un Pater Indiges, analogue à tous ces « pères » mythiques connus pour différents secteurs de l'Italie ancienne (que l'on songe au Pater Albensis, au Pater Pyrgensis, au Pater Sabinus, au Pater Reatinus et bien sûr au Sardus Pater)[69], et que l'identification à Énée est à prendre comme une sorte d'*interpretatio Graeca*, seconde par rapport à cette réalité indigène[70], qu'il n'y a pas de raison de considérer comme née au IV^e^ siècle, nous avouerons que pour une époque ancienne le Latinus auquel ont pensé Cornelia COGROSSI et A. GRANDAZZI[71] nous paraît un bien meilleur candidat que le héros troyen — avant que celui-ci ne s'impose, mais peut-être pas avant la réorganisation du Latium, et des cultes de Lavinium, par les Romains après 338, ainsi que l'a récemment suggéré, avec d'autres, A. GRANDAZZI. Mais laissons de côté ce point qui n'est pas essentiel pour notre propos : qu'il nous suffise de souligner que la légende d'Énée, telle que nous la connaissons, a manifestement intégré des traits qui correspondent à une figure de héros local qui a dû le précéder : ainsi pour le thème de la gésine miraculeuse, liée à la fondation de Lavinium, et encore plus pour la présence, justement relevée par A. ALFÖLDI[72], dans un épisode relaté par Denys d'Halicarnasse, de cette louve, bien mal intégrée à la geste du héros troyen, mais dont le rôle devait primitivement être analogue à celui de la louve romaine, et donc d'apparaître dans un mythe d'allaitement miraculeux du héros indigène.

En tout cas ce personnage, ainsi honoré dès le VI^e^ siècle par les Lavinates et peut-être les Latins de la fédération à laquelle on tend à rapporter les XIII autels, quelle qu'en ait été l'interprétation légendaire ultérieure, correspond à une réalité précise, à situer vers le milieu du VII^e^ siècle, sur laquelle on pouvait encore avoir des souvenirs relativement nets, un siècle plus tard, lorsqu'un culte a commencé en ces lieux. Nous serions donc porté à penser que dès cette époque une certaine forme de légende a pu s'élaborer, et cela en intégrant certaines données historiques au-

67. Cet ensemble a fait l'objet de la publication collective *Lavinium II, le tredici are*, Rome, 1975.

68. Juste prudence de J. POUCET, *Le Latium protohistorique et archaïque à la lumière des découvertes récentes*, dans *A. C.* 48, 1979, p. 179-190.

69. Sur cette question, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 581-582.

70. Nous avons eu l'occasion de constater dans un cas étrusque analogue — celui de l'héroon de Cortone — combien ces interprétations « à la grecque » se superposaient à la réalité d'un culte indigène d'une manière, au moins au départ, assez extérieure et variable (voir *Les Pélasges en Italie*, p. 164-167).

71. Voir respectivement *Atena Iliaca e il culto degli eroi, l'heroon di Enea a Lavinio e Latino filio di Odisseo*, dans *C. I. S. A.*, 18, 1982, p. 79-98, et *art. cité* à n. 38.

72. La louve apparaît dans le prodige relaté en D. H., I, 59, 4-5. Voir *Early Rome and the Latins*, Ann Arbor, 1964, p. 277, et notre article *L'oiseau ominal, la louve de Mars, la truie féconde*, dans *M. E. F. R. A.*, 88, 1976, p. 31-50, ainsi que maintenant P.-M. MARTIN, *Sur un prodige délivré à Énée*, dans *R. É. L.*, 64, 1986, p. 38-58.

thentiques [73]. Or nous avons évoqué certains traits d'allure historique que nous paraissait recéler la légende d'Énée sur le point de ses rapports avec Mézence : la référence à des luttes entre Étrusques, et spécialement Étrusques de Caeré, et Latins, avec le souvenir de la disparition d'un chef latin dans ces circonstances. Que de tels souvenirs aient pu être liés à la figure du héros enseveli dans le monument des bords du Numicius — qui est, il faut le souligner, d'un type exceptionnel dans cette zone apparaît en soi parfaitement possible.

* * *

Ainsi d'une part les trouvailles de Lavinium permettent d'entrevoir, par-delà la figure d'Énée telle que nous la décrit la tradition littéraire, la réalité historique d'un chef local de la première moitié du VII[e] siècle. D'autre part notre inscription du Louvre atteste l'existence d'une famille de Mézences dans la Caeré de cette époque : elle donne donc de son côté une certaine base à l'existence, vers cette période, également du chef cérite que la tradition oppose à Énée. La coïncidence des deux données mérite d'être relevée. A partir de cela il paraît désormais possible d'envisager que l'un au moins des fondements — assurément complexes et multiples — de la légende telle que nous la saisissons ait été le souvenir de luttes ayant opposé, à ce moment de l'histoire, autour de Lavinium, Latins et Étrusques, et spécialement un chef latin qui y aurait trouvé la mort et un chef cérite du nom de Mézence.

Le souvenir de ces luttes, senties comme suffisamment importantes pour qu'on ait pu leur rapporter la détermination de la frontière entre les deux peuples [74], aurait pu se fixer dans le cadre d'une certaine élaboration légendaire dès le VI[e] siècle, époque pour laquelle nous commençons à entrevoir l'existence d'un culte lié au tombeau des bords du Numicius. En particulier rien ne nous paraît s'opposer à ce que la tradition sur l'origine des Vinalia, sous une forme au moins embryonnaire, mais où Mézence aurait déjà joué le rôle de l'adversaire vaincu et puni de ses prétentions [75], remonte à cette époque. Nous rejoindrions ainsi, par un autre biais, l'hypothèse que formulait récemment M. GRAS, sensible à l'importance du vin dans la légende de ce roi de Caeré [76]. On comprendrait en tous cas bien que le nom même de Mézence, lié à cette fête, se soit ainsi conservé à travers les siècles, et par-delà les vicissitudes affectant l'identification du titulaire de l'hérôon lavinate.

73. Certains traits légendaires peuvent remonter à une élaboration de cette époque (par exemple l'idée de faire de ce héros le fondateur de Lavinium, le recours au thème de l'allaitement miraculeux, la gésine prodigieuse de la truie), F. COARELLI, *Il comizio delle origini alla fine della republica*, dans *P. P.*, 32, 1977, p. 237-238, développant des remarques de S. MAZZARINO, *Il pensiero storico classico*, Bari. I, 1966, p. 197-199, repère déjà à cette époque des éléments de la légende de Romulus.

74. Voir *supra*, n. 51.

75. Sur les fondements mythologiques d'un tel rôle, *supra*, n. 65.

76. Voir *op. cit.* à n. 9, p. 454-465.